La Lettre de l'ADEC

Association de défense de l'école catholique

N°44 - Novembre 2024

« Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

L'évangéliste saint Matthieu rapporte cette promesse du Verbe divin dans son chapitre XXV au verset 40. Quelle meilleure opportunité pour un adulte n'ayant plus d'enfant à charge et soucieux de préparer son éternité, dont chaque jour qui passe le rapproche davantage ? Car « la charité couvre une multitude de péchés » (I Pi. IV, 8) et le mois de novembre, consacré aux âmes du Purgatoire, rappelle la nécessité d'une purification totale pour entrer dans le sein de la Trinité bienheureuse.

Chers bienfaiteurs, la jeunesse catholique et française a besoin de vous. Et elle vous lance cet appel à pleins poumons : soutenez-nous ! Ne repoussez pas l'élan de générosité qui enflamme votre âme charitable, et ouvrez votre cœur aux nécessiteux !

Car l'équation financière n'est pas simple pour nos familles, souvent nombreuses, qui doivent se conformer à l'obligation scolaire imposée dès l'âge de trois ans désormais. Chaque enfant désireux d'obtenir un baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel, totalise donc a minima quinze années de scolarité (huit en primaire et sept en secondaire) dont les coûts engagés par l'Etat français sont disponibles sur le site du Ministère de l'Education nationale [1] et n'ont pas à faire rougir les écoles hors contrat :



J'ai d'ailleurs relevé récemment dans un « courrier des lecteurs » le raisonnement suivant, qui mériterait d'être appliqué aux écoles hors contrat puisqu'elles ne reçoivent absolument aucun soutien financier de l'Etat : « L'école est obligatoire : l'école publique est financée par l'Etat ; l'école privée [sous contrat] est subventionnée et payante par les parents. Si l'Etat supprime ses subventions et maintient l'obligation républicaine, la solution est simple : les parents doivent impérativement bénéficier d'une réduction d'impôt identique à leur versement. »

Il n'est pas interdit d'espérer – certains diront de rêver ! Mais contentons-nous d'être réalistes pour l'heure présente et rappelons qu'il est certain que :

1) 66% de votre don versé à l'ADEC est déductible à hauteur de 20% de vos revenus imposables ;

2) la totalité de ce don est affectée au soutien des familles nécessiteuses qui adressent au secrétariat une demande de bourse.

Une histoire relatée par Mgr Trochu dans la vie du saint Curé d'Ars fortifiera la confiance des parents que l'inquiétude peut ébranler et soulignera l'esprit de foi avec lequel il est primordial de considérer l'éducation et l'instruction des enfants :

« Le Curé d'Ars estimait qu'une bonne éducation mérite tous les sacrifices. Une mère de famille lui disait :

– " J'ai dépensé déjà mon avoir pour faire bien élever mes enfants ; je n'ai plus rien que ma maison. "

– " Vendez-la, lui répliqua le serviteur de Dieu, et achevez votre œuvre. "

La Maison fut en effet vendue, mais, par un retour inespéré, l'acheteur fit son testament en faveur de la mère de famille et ne tarda pas à mourir, la laissant héritière de ce toit qu'elle avait sacrifié si généreusement. » [2]

Si pareil exemple est davantage admirable qu'imitable, il n'est pas inapproprié de vous encourager, chers bienfaiteurs, à faire don non seulement de votre superflu, mais également d'une partie du nécessaire, tout en respectant la prudence chrétienne, bien évidemment.

Nous vous remercions pour la générosité de votre soutien et sommes heureux de vous faire part que les 1 200 élèves des dix écoles secondaires de la Fraternité Saint-Pie X récitent le chapelet quotidiennement aux intentions de tous les bienfaiteurs, vivants et défunts.

Abbé de Villemagne

[1] www.education.gouv.fr/l-education-nationale-en-chiffres-edition-2024-414935
[2] in *Le saint curé d'Ars, saint Jean-Marie-Baptiste Vianney* (1925), p. 438

NOUVELLES DES ÉCOLES

École Saint-Jean-Bosco, Marlieux (01)

M. l'abbé Robin a perdu cet été un précieux collaborateur en la personne de M. l'abbé V. de Lédinghen, appelé à diriger l'Ensemble scolaire de La Martinerie. Toutefois, sa communauté religieuse est renforcée par l'arrivée de frère Etienne-Marie. Les effectifs à la rentrée sont de 72 élèves en Primaire et 123 en Secondaire.


Rentrée du Primaire à Marlieux

École Saint-Joseph-des-Carmes, Montréal-de-l'Aude (11)

M. l'abbé G. Peignot a choisi M. l'abbé Meugniot pour lui succéder à la direction de l'école qu'il dirigea pendant six années. Avant de partir pour Suresnes comme Supérieur de district, il a mené à terme deux derniers chantiers : un terrain goudronné (servant à la fois pour les jeux des élèves en semaine et le stationnement des 800 fidèles le dimanche) et la rénovation du dernier bâtiment de classes.


Le nouveau terrain de jeu goudronné


Rénovation achevée du dernier bâtiment de classes

École Sainte-Marie, Saint-Père-Marc-en-Poulet (35)

La rentrée scolaire a réuni 243 élèves cette année, ce qui correspond à une augmentation de 22 enfants, soit l'équivalent d'une classe de plus !


Ce mobile home permettra une augmentation des surfaces au sol

Un bienfaiteur nous a fait don en fin d'année scolaire d'ouvrages de qualité à destination de notre CDI dont nous préparons le transfert dans un mobile home en cours d'aménagement. Car nous manquons de place avec l'accroissement de notre primaire : un des prêtres a même dû céder son bureau pour créer une salle de classe supplémentaire !

De nouvelles constructions seraient donc bienvenues pour que nous puissions faire face à l'affluence des demandes d'inscription. Nous sommes partout à l'étroit : chapelle, dortoirs, salles de classe.

École Saint-Michel - École professionnelle Philibert-Vrau, Montierchaume (36)

Après les traditionnels accueils estivaux, le chantier d'aménagement du chœur de la chapelle de La Martinerie a débuté avec la préparation par les membres efficaces de la communauté religieuse, suivie du gros œuvre pour laisser la place à la création artistique à la rentrée de septembre. Si Dieu veut, tout sera fin prêt pour la messe de Noël, nonobstant la pose de l'autel de pierre ramené de Niherne et qui sera faite l'été prochain.

Les 229 élèves (186 secondaires et 43 primaires) observent également depuis le début d'année les travaux en extérieur des entreprises en charge de la réfection de sept toitures, impactées par la grêle du 22 mai 2022. A l'issue, les trois bâtiments d'internat seront revêtus de

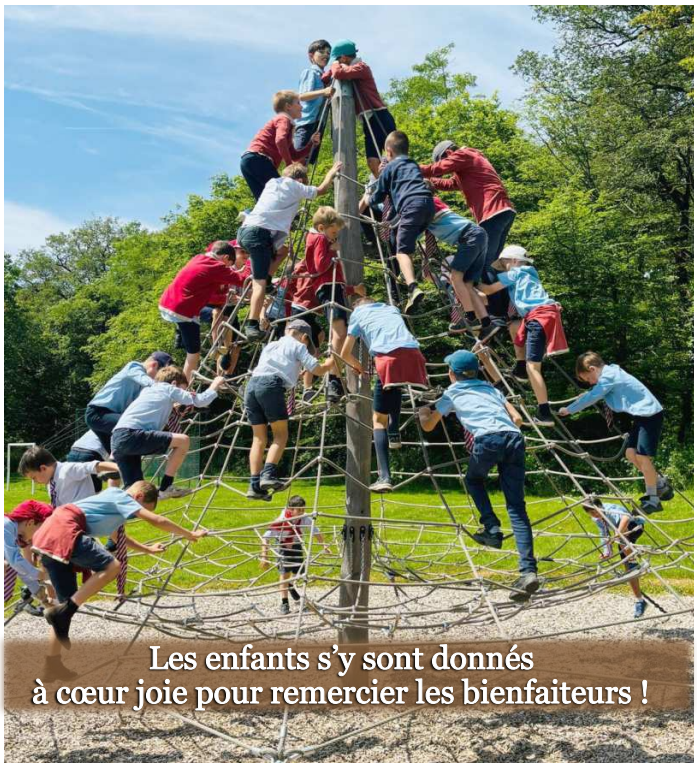

Une toiture en cours de réfection


Sanctuaire de la chapelle de La Martinerie

panneaux photovoltaïques dont la production couvrira plus d'un tiers de la consommation annuelle, réduisant à la fois la dépendance énergétique et permettant des économies substantielles à moyen terme. La condition pour la signature du devis était l'accord d'un prêt sans apport initial par la banque, qui vient tout juste de répondre positivement : Deo gratias !

École Saint-Martin, Château-Thébaud (44)

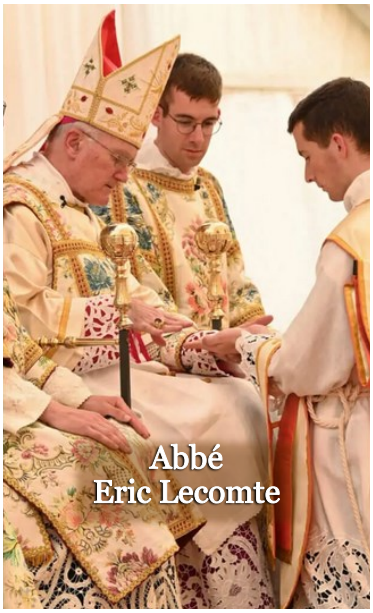
Les travaux de l'aile Est se sont poursuivis pour l'aménagement des nouvelles classes, permettant la préparation de la 2e tranche des travaux : sols décaissés, vieux planchers descendus, murs décrépis, drain installé, gaines passées, sol mis à niveau, etc.


Les enfants s'y sont donnés à cœur joie pour remercier les bienfaiteurs !

Nous avons ainsi fait le maximum pour permettre la bonne intervention des entreprises dès que la consultation sera terminée. Côté permis de construire, des retards de l'administration nous obligent à reporter de plusieurs mois le lancement officiel du chantier. Dieu aidant, les premières classes pourraient être livrées pour la rentrée 2025.

École L'Étoile du Matin, Éguelshardt (57)

M. l'abbé Moisan a succédé au cours de l'été à M. l'abbé Meugniot, qu'il avait secondé sept années durant. La communauté religieuse s'est également rajeunie avec l'arrivée de MM. les abbés Romain Clop, confrère d'ordination du nouveau Directeur, et Eric Lecomte, ordonné en juin dernier à Ecône (ci-contre). M. l'abbé Pierre de Cacqueray et frère Jean-Benoît complètent l'équipe pour se donner cette année aux 190 élèves, dont 47 primaires.


Abbé Eric Lecomte

École Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, Camblain (62)


Profession de foi en présence de M. l'abbé de Jorna

Pour sa 33e rentrée scolaire, l'école Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle a ouvert ses portes à 156 élèves de la sixième à la Terminale. Cette augmentation de vingt élèves par rapport à l'année précédente n'est pas sans poser quelques problèmes d'organisation. Par exemple, toutes les tables de la salle d'étude sont actuellement occupées et il faut songer à investir dans une soixantaine de tables scolaires supplémentaire (coût du projet : 7 000€).

Par ailleurs, le four électrique de la cuisine, aussi vieux que l'école à trois ans près, montre des signes de faiblesse. Les premières estimations pour l'achat d'un four neuf oscillent entre 20 000 et 30 000€...

Enfin, pour soulager le personnel d'entretien si dévoué, il serait opportun d'investir dans une machine, déjà testée positivement et recommandée par une autre école (coût estimé à 4 000€).



Nous remercions nos bienfaiteurs qui permettent de continuer l'œuvre d'éducation chrétienne et les assurons de nos prières.

École Saint-Michel-Garicoïtz, Etcharry (64)

L'été fut l'occasion d'agrandir une salle de classe, d'en rafraîchir une autre et de refaire deux petites pièces du château. Une petite goutte d'eau dans un puits sans fond, car en huit années, c'est un cinquième de la rénovation intérieure du château qui a été réalisée.

Ajoutons à cela une partie importante des dortoirs qui nécessiterait rafraîchissement, ainsi que la réfection de la toiture du château qui voit ses ardoises être emportées régulièrement par grand vent, occasionnant des infiltrations. Les premières estimations chiffrent un tel chantier à près d'un million d'euros. Nous confions cela à saint Joseph !



La proximité des Pyrénées est un bel atout pour Etcharry

École Saint-Bernard, Bailly (78)

Le domaine de Grand'Maisons à Villepreux est fort apprécié par les fidèles et la communauté religieuse du prieuré Saint-Vincent-de-Paul, mais attend avec impatience l'autorisation d'entamer la première tranche des travaux dans le cadre du déménagement de l'école Saint-Bernard. Merci aux bienfaiteurs d'hier et de demain : plus que jamais, nous avons besoin de vous !



Le domaine de Grand'Maisons : vue sur le prieuré

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

M. l'abbé Philippe Bourrat a cédé ses fonctions de Directeur de l'enseignement cet été pour rejoindre le Séminaire Saint-Curé-d'Ars, à Flavigny, où il se dévoue désormais à la formation des séminaristes de première année.



Le district de France lui exprime sa reconnaissance pour les quatorze années au cours desquelles il a œuvré à cette mission essentielle pour l'avenir de la Fraternité Saint-Pie X et de la France. M. l'abbé de Villemagne lui succède à ce poste.

La session des institutrices réunies en juillet dernier au Pointet fut l'occasion de célébrer son départ et de rendre hommage à son dévouement.



Près de 70 religieuses et institutrices étaient réunies au Pointet en juillet dernier

Oui, je soutiens l'ADEC et je fais un don

- par chèque bancaire à l'ordre de « ADEC »

11 rue Cluseret - 92 280 SURESNES CEDEX

Reçu fiscal sur demande

- par carte bancaire sur le site www.laportelatine.org

Paiement sécurisé

Impôt sur le revenu (impôt sur les sociétés) :

66 % du montant de votre don est déductible dans la limite de 20 % du revenu imposable (60% dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires).

Don déductible de l'IFI ou don de titres (actions) : contacter le 01 45 06 10 68.

Le chapelet est récité dans les écoles aux intentions de tous les bienfaiteurs.

Vos coordonnées sont indispensables pour que nous puissions vous envoyer votre reçu fiscal et vous tenir informé de nos activités. Légalement, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, adressez-vous à :

ADEC 11 rue Cluseret 92280 Suresnes cedex ou contact.rgpd@cluseret.fr